

Annexe 9

Glossaire

A

Arbalétrier : pièce oblique de ferme ; les deux arbalétriers portant les deux versants du toit. ils sont en général assemblés à leur base dans un entrait et à leur sommet commun dans un poinçon.

Arc brisé : arc à deux branches concaves se rejoignant en pointe de fâche.

Affaissement : accident d'une construction dont les assises sont descendues au-dessous de leur niveau normal sur une partie de leur longueur.

Aplomb : verticalité du mur déterminé au fil à plomb

B

Barbacane ou chantepleure : ouverture étroite percée dans un mur de terrassement pour permettre d'évacuer les eaux d'infiltrations, ou dans un mur de clôture construit près d'un cours d'eau pour permettre aux eaux de crue d'entrer dans l'enclos et d'en sortir librement et éviter que le mur ne soit renversé en s'opposant à la crue.

Bardeau : courte planchette de bois posée à recouvrement

C

Capalière : collecteur principal et généralement empierré ou maçonné dévale la parcelle dans le sens de la pente récupérant l'eau des capes (rigoles creusées le long des murs de soutènement batis en oblique de part et d'autre sur le versant)

Cheviller : mettre en lace une ou des chevilles

Chèvre : Appareil très rustique utilisé pour soulever de lourdes charges, pièces de charpente, pierres, etc.

Coffrage : Action de poser cette forme pour maintenir des matériaux jusqu'à leur prise

Contreventement : dispositif (contrefiche, palée, paroi) s'opposant à tout effet de déformation ou de renversement d'une charpente ou d'un mur

Contrefort : organe d'épaulement et de raidissement formé par un massif de maçonnerie en saillie du mur ou le support qu'il épaulement.

Cintre : ferme provisoire soutenant les voussoirs pendant la construction d'un arc ou d'une voûte.

Contrebuter : Neutraliser la poussée d'une voûte, d'un mur, en construisant un organe qui lui oppose une poussée de sens contraire.

Compression : Action de comprimer quelque chose ; fait d'être comprimé

Contrefiche : lien d'une ferme, portant sur un poinçon et soulageant un arbalétrier, avec lequel il est généralement en équerre.

Cailloutis drainant : Accumulation de cailloux permettant au mur ou au sol de se débarrasser de son excès d'eau par les techniques de drainage.

D

Délit : une pierre en délit est posée de manière que ses lits de carrière soient verticaux

Diaphragme : Mur intérieur transversal, en général porté par un arc (arc diaphragme), séparant deux travées

DTU : les DTU sont des textes réglementaires qui décrivent les différentes opérations à effectuer pour réaliser un ouvrage donné. Ils sont devenus des normes.

E

Étaie : ouvrage provisoire en charpente destiné à soutenir les parties supérieures d'une construction reprise en sous-œuvre, à épauler une construction qui se déverse, à étréssillonner une construction qui se déforme.

Entrait : pièce maîtresse horizontale d'une ferme, dans laquelle sont assemblées les pieds des arbalétriers, des chevrons-arbalétriers ou des jambes-de-forces.

F

Ferme : Ensemble des pièces assemblées dans un plan vertical et transversal à la longueur du toit.

G

Gabarit : Épure, patron en vraie grandeur d'un ouvrage, permettant d'en établir les éléments et de contrôler leurs dimensions.

H

Herminette : Hache à long manche et à fer recourbé du charpentier

J

Jambe-de-force : sorte de gros arbalétrier bas sur lequel porte une fermette.

Jasse : bergerie

L

Lichens : Végétal symbiotique formé par l'association d'une algue microscopique et d'un champignon filamenteux.

Liteau : Petit débit de sapin ou de peuplier, de section carrée (25 × 25 mm) ou rectangulaire (20 × 38 mm).

Lézarde : crevasse étroite et irrégulière dans une maçonnerie

M

Madrier : Pièce de bois d'essence résineuse, de forte section (75 × 200 mm, ou 75 × 225 mm, ou 100 × 225 mm).

P

Panne faîtière : pièce maîtresse de charpente posée sous l'arête supérieure du toit

Panne de versant : pièce horizontale d'un versant de toit posé sur les arbalétriers et portant les chevrons

Pente : Inclinaison, déclivité d'un toit, d'une surface par rapport à l'horizon.

Platelage : Plancher de charpente bien dressé.

Poinçon : Pièce verticale d'une ferme, qui reçoit les deux arbalétriers et s'assemble au milieu de l'entrait.

Portée : Dimension horizontale mesurée entre les points d'appui d'une poutre, d'un arc, d'un plancher, d'une voûte.

Potelet : Petit poteau.

R

Rejointoyer : Refaire soigneusement les joints d'une maçonnerie après les avoir dégarnis.

S

Sceller : fixer

Section : une pièce de charpente

T

Travertin : Le travertin se forme par dépôt de calcaire sur de la végétation (telle que mousses ou algues), aux émergences de certaines sources ou cours d'eau à petites cascades. Le carbonate précipite à cause des turbulences de l'eau. La végétation repousse ensuite sur le nouveau bâti, et le procédé recommence, en cycle.

Travée : Espace compris entre deux points d'appui principaux d'une construction ; portion de voûte comprise entre deux arcs-doubleaux ;

Traction : En résistance des matériaux, la traction est une sollicitation qui consiste à tirer sur une poutre droite

Talus : Face d'un mur ou d'un contrefort à fruit accentué.

Tenon et mortaise : Extrémité d'une pièce de bois qu'on a façonnée pour la faire entrer dans une mortaise, pratiquée dans une autre pièce destinée à être assemblée à la première et Cavité de section généralement rectangulaire, pratiquée dans une pièce de bois ou de métal, pour recevoir le tenon d'une autre pièce assemblée.

V

Volige : planche mince d'environ 20 cm de largeur et de 13 mm ou 27 mm d'épaisseur, employée particulièrement dans les couvertures et dans les cloisons.